

LA NATION

journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 3 francs. Abonnement annuel: 72 francs; gymnasiens, apprentis et étudiants: 30 francs; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

Une certaine presse...

M. Jean-Marie Vodoz, ancien rédacteur en chef de *24 heures*, nous écrit pour déplorer la façon cavalière dont *La Nation* traite les journalistes. C'est vrai qu'en ce domaine nous recourons un peu facilement aux généralisations: «une certaine presse», «l'ensemble des médias», «le petit monde journalistique», «les journalistes aux ordres», «l'intelligentsia médiatique», etc. Philippe Hubler qualifiait l'empire Lamunière de «socialo-ploutocratique». Le soussigné avoue quant à lui une certaine affection pour «l'officialité politico-médiatique», qui donne le sentiment grisant de découvrir un sordide complot maçonnique.

On se fait plaisir, mais ça ne fait pas vraiment avancer les choses. Une formule polémique, comme une robe extravagante, ne doit servir qu'une fois. L'auteur qui veut faire de la polémique en empilant d'anciens bons mots est sûr de ne convaincre personne et d'en irriter plus d'un.

On accordera toutefois à *La Nation* qu'elle n'utilise jamais l'expression «marx merdias» chère à certains journaux de la droite française.

«Une certaine presse»? Il ne s'agit évidemment pas du journaliste d'investigation accroché au fait comme le bouledogue à son os, obsédé d'exactitude et prêt à traverser l'Europe pour vérifier une référence¹. Il ne s'agit pas non plus des rubriques de réflexion mises à la disposition de plumes libres et originales, Marie-Hélène Miauton, Beat Kappeler ou Uli Windisch. Il ne s'agit pas davantage de la presse syndicale, professionnelle, associative ou partisane qui défend des intérêts particuliers, ni des organes d'opinion qui décryptent l'actualité à la lumière plus ou moins éclairante de leur doctrine, *La Brèche*, *Le Pamphlet*, *La Nation* ou, dans le monde virtuel, *www.commentaires.com* et *www.domainepublic.ch*.

C'est à la presse quotidienne ou hebdomadaire traitant de questions sociales, économiques et politiques que nous en avons. «Une certaine presse», ce sont d'abord les journalistes qui disent tous la même chose et alignent des banalités avec le sentiment qu'ils sont follement originaux et prennent des risques inouïs.

«Une certaine presse», c'est une ambiance intellectuelle et morale d'alignement sur quelques idées toutes faites: l'Etat est le garant incontournable de la morale publique et privée, de la santé et de la prospérité économique; les cantons, les polices cantonales, les écoles cantonales, les Eglises cantonales, les gouvernements cantonaux sont les résidus encombrants d'un monde disparu et le fédéralisme ne sert qu'à expliquer pourquoi les choses vont si mal en Suisse; plus un organisme politique est grand, plus il est légitime et plus il a raison, le Canton contre les communes, la Confédération contre les cantons, l'Union européenne contre la Suisse et l'ONU contre tous; les autres Etats sont plus

sages et plus avancés que nous: ailleurs, c'est mieux qu'ici.

Et demain, c'est mieux qu'aujourd'hui. «Une certaine presse», c'est aussi le culte du changement assimilé par principe à un progrès. C'est de cette certitude qu'elle tire l'essentiel de son argumentation. Nos lecteurs en connaissent les formules usées jusqu'à la corde: «évolution inéluctable», «projet novateur», voire «innovateur», «on ne peut plus», «indigne du XXI^e siècle», «tôt ou tard», «qu'on le veuille ou non», «valeurs de papa», etc.

«Une certaine presse», c'est une langue et une pensée de bois, une pensée crevée flottant au fil des modes, indéfiniment répétitive, tautologique et servile.

«Une certaine presse», c'est encore un style: des phrases courtes et des verbes rares, des adjectifs foisonnants et des conclusions à l'emporte-pièce, tout un appareillage destiné à donner au lecteur l'illusion que le rédacteur saisit le monde à bras-le-corps et le maîtrise de son verbe impérieux et haletant.

Dans les questions institutionnelles, «une certaine presse» se place toujours du côté du manche, du côté de la centralisation, de l'unification, du renforcement du contrôle étatique et des normes administratives. Ceux qui défendent leur autonomie professionnelle, surtout quand ils sont patrons ou exercent une profession libérale, ceux qui veulent protéger les institutions cantonales contre des nouveautés qui ont partout capoté, ceux qui plaident en faveur des usages et des mœurs contre des lois qui les ignorent, tous ont *a priori* tort aux yeux d'«une certaine presse». Ils peuvent bien savoir de quoi ils parlent, être des étoiles dans leur domaine, «une certaine presse» leur rétorque souverainement qu'ils font du «corporatisme étroit», du «cantonalisme étroit» ou du «conservatisme étroit». Le réel est toujours étroit pour qui se complaît dans des idées vagues!

La valorisation automatique du futur fait que le premier béjaune venu se croit le droit de juger de tout sans rien en connaître ni se sentir tenu d'argumenter. Il peut ainsi démolir sans effort une proposition originale, occulter un fait capital, faire passer un opposant pour un imbécile ou un honnête homme pour un salaud.

Si nous sommes agressifs à l'égard d'«une certaine presse», c'est qu'un journaliste insuffisant fait incomparablement plus de dégâts qu'un mauvais boulangier. Les médias ont un pouvoir considérable et ce pouvoir leur crée une responsabilité dont ils ne prennent pas toujours la mesure, tant à l'égard de leurs lecteurs qu'à l'égard de la vérité.

M. Vodoz estime que les journalistes ont moins de pouvoir que nous le disons: ils ne dirigent pas tant l'évolution de la société qu'ils ne s'en font l'écho. Soit. Mais cet écho lui-même amplifie et renforce l'évolution. Disons donc qu'ils en

sont à la fois l'effet et la cause. Cela ne diminue guère leur responsabilité.

Soyons juste avec «une certaine presse»! C'est dans cette presse-là que Gilbert Salem, par exemple, a combattu avec talent et obstination l'introduction de la nouvelle méthode d'enseignement du français. Aucun de nos écrivains n'en a fait autant. Vingt-cinq ans plus tard, tout le monde lui donne raison (façon de parler, car ni le Département de la Formation et de la Jeunesse, ni le grand vieux parti qui y régnait ne vont reconnaître qu'il avait raison et eux tort!). Contre la norme antiraciste, ce sont encore des journalistes – je pense notamment à MM. Jean Rüf, Claude Monnier et, dans une moindre mesure, Eric Hoesli – qui ont sauvé l'honneur en mettant courageusement en lumière les menaces qu'elle faisait planer sur la liberté d'expression, la plupart des intellectuels, écrivains, enseignants, philosophes, sans parler des universités, s'étant cantonnés dans un mutisme cafard et blafard. Mentionnons encore un Pierre Kolb, fraîchement retraité de *La Liberté*, qui en a remontré à *La Nation* elle-même en matière de fédéralisme. Il y en a d'autres encore, qui nous pardonneront de ne pas les avoir cités.

Nous vivons une mauvaise époque pour le métier de journaliste. Les coûts d'impression et de diffusion, la concu-

rence financière des groupes étrangers, la concurrence professionnelle des médias électroniques, la diminution des annonces, les aléas de la bourse font que le destin des entreprises de presse se décide sans l'avis des rédactions et pour une bonne part sur leur dos. Les concentrations qu'on annonce font prévoir pas mal de «restructurations». On peut craindre, connaissant la mentalité capitaliste, que les journalistes qui restent en poste soient précisément les plus typiques d'«une certaine presse», étant les plus dociles et les plus interchangeables.

A terme, il est même possible que seule la presse bleue gratuite survive, ne nous offrant plus, dans le désordre, que des fragments de faits entrelardés d'annonces, d'images aguicheuses et de prévisions astrologiques. Il n'y aura plus de commentaires, même niais, le dernier rédacteur en chef ayant été remplacé par un logiciel de mise en page automatique. On se prendra alors à regretter la douce époque d'«une certaine presse», qui nous offrait au moins de substantielles occasions d'en découdre.

OLIVIER DELACRÉTAZ

¹ On en trouve un exemple tout frais avec le détonnant article que Jean-Philippe Chenux a consacré au communiste Gérard Bulliard (*www.commentaires.com*).

Minarets

Dans *le Temps* du premier mai, M. Grégory Solari, directeur des éditions Ad Solem, doute de l'opportunité de l'initiative «anti-minarets». Son point de vue, même s'il ne nous est pas toujours parfaitement clair, semble se rapprocher de celui de la Ligue vaudoise. Ni la tolérance religieuse manifestée par les milieux radicaux-libéraux, ni les arguments de l'idéologie laïque, ni la volonté ambiguë de l'UDC de faire du christianisme un instrument pour défendre l'identité suisse ne font le poids face à l'islam. Celui-ci ne peut que sortir vainqueur d'un débat où il y a tout à perdre parce que personne n'a suffisamment réfléchi aux rapports subtils que seul le christianisme permet d'établir entre le spirituel et le temporel. M. Solari achève son article ainsi:

[...] *Le champ est ainsi abandonné à deux interlocuteurs dans le débat: d'un côté les musulmans de Suisse, dont la religion ignore la séparation entre religion et politique; de l'autre les radicaux, dont le laïcisme exclut la croyance religieuse du politique. Deux interlocuteurs antagonistes, mais qui se retrouvent paradoxalement du même côté en face du christianisme. Pour tous les deux, la distinction évangélique des deux ordres – «Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu» – n'a pas lieu d'être. Car, ou bien les deux domaines sont fusionnés (islam),*

ou bien l'un des deux est exclu (laïcisme). A qui donc va profiter l'issue de la votation? Pas à l'UDC, car il est très probable que son initiative sera rejetée. Aux radicaux? Sans doute le pensent-ils. En jouant la carte de la tolérance religieuse, l'islam est pour eux le moyen de relativiser l'enracinement culturel chrétien de la Suisse et aussi de densifier leur identité politique laïque au moment où le parti peine à rejoindre un paysage culturel en recomposition. Mais c'est un jeu dangereux, car si la séparation des pouvoirs politique et religieux a été rendue possible en Europe, c'est parce que le christianisme, en respectant l'ordre naturel dans sa légitimité propre, l'avait déjà rendue concevable.

La fragilisation de la religion chrétienne peut paraître une bonne nouvelle aux yeux des descendants des Lumières. En réalité, c'est leur propre position qu'ils fragilisent. Car l'appel à la raison seule ne sera d'aucun secours face à un islam pour lequel rien n'échappe à l'emprise du religieux. Si les valeurs défendues par les radicaux ont un avenir, c'est dans le christianisme qu'elles trouveront demain, comme hier, leur allié naturel. S'il faut louer l'initiative de l'UDC pour une chose, c'est d'avoir permis de remettre ce paradoxe salutaire en lumière. [...]

J. P.

L'affront de Benoît XVI à la modernité

Les catholiques qui ne jurent que par Vatican II, qu'ils aiment appeler «le Concile», sont amers. Benoît XVI a levé l'excommunication pesant sur les évêques de la Fraternité Saint-Pie X, connue pour son opposition aux réformes issues dudit concile.

Excités par les médias, de nombreux catholiques ont eu des réactions d'incompréhension et d'hostilité envers le pape. Même des prélats n'ont pas hésité à critiquer Benoît XVI. Pourquoi? Les partisans de l'ouverture ne devraient-ils pas saluer ce geste? Ne faudrait-il pas se réjouir que des catholiques pratiquants, fidèles à l'Eglise et à son enseignement, trouvent leur place dans l'Eglise? La seule existence de ce groupe de fidèles, quoique marginale, semble remettre en question tout le «renouveau» conciliaire.

Cette intolérance n'est pas nouvelle: après Vatican II, le nouveau rite de la messe fut introduit avec une étonnante précipitation, tandis que l'ancien («ancien» désigne le début des années 1970!) était aboli brutalement, sans doute parce que l'on savait que les populations y restaient attachées. Il vaut la peine de relire un article écrit à l'époque par le fondateur de notre mouvement, Marcel Regamey¹. Il déplorait l'autoritarisme avec lequel les directives concernant la liturgie étaient appliquées en Suisse:

[...] nous répugnons profondément à voir imposée cette liturgie aux très nombreux catholiques dont la foi s'exprime dans le rite romain traditionnel. La liturgie n'est pas un simple règlement de police du culte. Elle est beaucoup plus, une respiration de l'âme, une voie d'approche des mystères de Dieu.

Les fidèles catholiques contraints de troquer la liturgie latine traditionnelle contre la nouvelle liturgie en langue vulgaire subissent un véritable traumatisme psychologique. Ils sont en quelque sorte forcés dans leur for intime à changer, sinon de foi, du moins de religion.

Les Vaudois ont subi ce traumatisme au XVI^e siècle, à peine plus grave, car les pasteurs français que les Messieurs de Berne nous ont imposés croyaient à beaucoup de choses que les abbés de la nouvelle vague ont jetées aux orties, avec leur soutane et leur col romain.

Certes la réforme catholique s'est faite trop rapidement, mais surtout elle s'est faite au moyen de l'appareil disciplinaire qui n'était destiné qu'à conserver la tradition et a été ainsi détourné de sa fin.

L'appel des prêtres et laïcs du diocèse de Sion (quels prêtres et quels laïcs?) a révélé la profonde contradiction qui consiste à faire appel à l'autorité disciplinaire pour imposer une rupture de la tradition. Contradiction encore plus surprenante lorsqu'on sait que la nouvelle liturgie compte quatre variantes et que l'appel pour l'unité des prêtres et laïcs valaisans ne vise qu'à éliminer la liturgie qui, en Occident et sous réserve des particularités du rite lyonnais, était la liturgie commune de l'Eglise catholique!

Une liturgie aussi ancienne possède, à côté de sa valeur religieuse, une valeur de civilisation et aussi une vraie valeur d'unité ecclésiastique. Un décret l'abolit, et c'est un grand pan de civilisation qui s'écroule et laisse de tristes décombres.

Si une hâte, qu'on ne peut se défendre de supposer voulue, n'avait pas posé en antagonistes les fidèles de l'ancien rite et les adeptes des nouveaux, il

n'aurait pas été impossible de sauvegarder les valeurs irremplaçables de l'ancien, tout en rodant lentement et avec prudence le nouveau, et faire co-exister l'un et l'autre pour assurer la tradition, le mot étant pris au sens propre.

Comme le subodorait M. Regamey, les méthodes caporalistes utilisées pour imposer la nouvelle messe montrent qu'il ne s'agissait pas d'une simple «mise à jour». Lorsque la chose la plus normale devient, du jour au lendemain, une vieillerie à éliminer, on est en présence d'un mouvement révolutionnaire.

Le sens de Vatican II

Plaçons Vatican II dans son contexte. Ce concile résulte d'une lassitude de l'Eglise. Quoique les catholiques modernistes le nient, l'Eglise n'a pas perdu son influence en Occident à cause de ses seules faiblesses. Elle a des ennemis acharnés. Depuis l'époque dite des Lumières, elle a subi les attaques des révolutionnaires, des libéraux, des socialistes et enfin des communistes. Ces combats, perdus par l'Eglise pour la plupart, sont usants. En 1968, alors que le communisme semblait porteur d'avenir et que seul le libéralisme mercantile s'offrait en alternative, l'Eglise catholique n'avait plus d'amis.

Dans la perspective moderne, les églises archaïques font obstacle au progrès, qui vise à la libération de l'homme. Les catholiques conciliaires avaient intégré cette vision du monde – celle de leurs adversaires. Dès lors, ils cessèrent de se défendre contre leurs ennemis, puisque l'ennemi c'était eux-mêmes: ils crurent l'Eglise responsable des attaques que lui portaient ses adversaires libéraux et marxistes. Ils crurent que l'Eglise était avide de pouvoir lorsqu'elle acceptait d'être une Eglise d'Etat, intolérante parce qu'elle affirmait la vérité et condamnait l'erreur (péché aux yeux des libéraux), oppressive parce qu'elle niait l'égalité, bourgeoise parce qu'elle défendait le droit de propriété, arriérée parce qu'elle croyait aux miracles, dominatrice parce qu'elle «maintenait les fidèles dans l'ignorance» par l'emploi du latin, etc...

Aux yeux des progressistes catholiques, le Concile devait changer tout cela. On allait réconcilier le christianisme avec le monde moderne et bâtir une Eglise plus accueillante en liquidant sa culture séculaire (latin, chant grégorien), les formes de révérence à l'égard de Dieu (orientation du célébrant vers le Christ, agenouillements, communion dans la bouche, etc.), ainsi que la discipline (excommunication effective des fidèles qui, sans s'en repentir, vivent en contradiction avec la loi divine, ou qui diffusent des idées hérétiques).

La génération du Concile ne prenait pas au sérieux le mal, ni par conséquent les grands remèdes à employer contre lui. Inutile d'user de discipline envers des adultes. Dans les années 1960-1970, l'arrivée d'une prospérité et d'un confort jusque-là inouïs (après le déchaînement de la Guerre) accrédita l'idée que le progrès technique ou social pouvait engendrer un progrès moral. Les exigences de l'Eglise apparurent comme une tare du passé, attribuable aux temps difficiles – un peu comme la cuillérée d'huile de foie de morue que les parents de l'Après-Guerre forçaient leurs enfants à ingurgiter tous les matins. Lorsqu'on les interroge, beaucoup de gens de cette génération n'arrivent pas à distinguer la

tradition, avec ses sévérités légitimes mais aussi ses douceurs, du conformisme étroit et parfois hypocrite des sociétés villageoises dans lesquelles ils ont grandi.

Rejetant tout en bloc, les progressistes affirmèrent qu'ils étaient des chrétiens «adultes» (sous-entendu: pas des «enfants» comme au Moyen-Age). Inutile d'ennuyer des adultes avec des idées de péché, d'enfer et de diable, puisque à l'heure de l'avion à réaction l'homme était capable d'éliminer le mal physique (par l'hygiène et la médecine), moral (par la psychanalyse) ou politique (par le marxisme et la démocratie). L'Eglise se bornait à un rôle humanitaire.

Bien sûr, il n'était pas question de changer les dogmes: les progressistes du Concile prétendirent les mettre au goût du jour. En réalité, la discipline une fois abandonnée, tout parut permis. Ainsi la plupart des excès que l'on attribue à Vatican II n'en sont pas directement issus, mais datent de l'emballlement moderniste qui s'ensuivit.

L'échec du «renouveau»

Ce renouveau, auquel de nombreux catholiques crurent de bonne foi, subit l'échec que connurent tous les projets libertaires des années 1960. L'éducation laxiste promue depuis 1968 n'a pas épanoui les enfants en les libérant de l'autorité parentale. Lorsqu'elle a été appliquée sérieusement, elle a produit des enfants gâtés, immatures et peu sûrs d'eux – voyez les taux de suicide parmi les rejetons de soixante-huitards. De même, le relâchement de la discipline n'a pas amélioré l'ambiance dans l'Eglise: privé de son autorité, le corps ecclésial ne fut plus écouté; la pratique chuta, la réception des sacrements et la présence à la messe n'étant plus déclarées obligatoires. Quant à l'effet «libérateur» du Concile, il s'avéra bien passager, car on peut bien supprimer le péché du vocabulaire, mais non du cœur de l'homme. Pour l'enfant gâté, les rares refus que lui opposent ses parents sont d'autant plus insupportables que tout le reste est permis. De même, on ne sut aucun gré à l'Eglise d'avoir cédé sur tant de points de discipline alors qu'elle continuait à rappeler les commandements divins en matière de morale privée et familiale.

L'abandon du latin ne suscita pas non plus d'enthousiasme durable. La liturgie fut traduite en langue vulgaire, mais certains passages font penser que les traducteurs prirent cette expression au pied de la lettre. Pire, les chants «modernes» des années 1970 sont devenus pathétiquement ringards. Mais la liturgie latine et le chant grégorien n'ont pas pris une ride. Prenons le *Salve Regina*. Dans ce chant, servi par une mélodie simple, les fidèles se présentent comme les «fils d'Eve», en exil dans cette vallée de larmes, adressant leurs «supplications» à Marie et lui demandant de leur «montrer son Fils». En quelques mots, l'homme trouve sa juste place: il souffre, étant marqué par le péché originel, mais il espère en son Sauveur, s'adressant à la mère de Celui-ci. Ces paroles livrent un message réaliste et facile à comprendre, quoique profond.

Ce qui est éternel reste d'actualité. Le *dernier cri* – c'est le cas de le dire pour beaucoup de chansonnettes modernes – vieillit terriblement vite.

Or, à trop vouloir s'adapter au monde, l'Eglise risque plus que la ringardise: c'est son message qui est menacé. Marcel Regamey le pressentait.

Parlant du Concile², il affirmait que toute réforme doit être extrêmement prudente lorsqu'elle vise l'adaptation du message de l'Eglise à une meilleure compréhension des hommes d'aujourd'hui. *Le monde ne saurait jamais être une norme pour l'Eglise. Dans un monde formé par une philosophie subjective ou marxiste, l'Evangile risque d'être altéré en étant mis au goût du jour.*

De fait, la mise à jour conciliaire est un échec. Elle a vidé les églises, ou du moins n'a pas empêché la débandade des fidèles. Qu'à cela ne tienne! Les adeptes du «renouveau» préconisent une nouvelle dose du même poison. Ils réclament la fin du célibat des prêtres, l'admission des femmes au sacerdoce, un dialogue interreligieux plus soutenu, ainsi que la bénédiction du divorce, de la contraception et de l'avortement. Le schéma est connu. Devant l'échec d'une réforme, ses promoteurs s'excusent en disant qu'elle «n'a pas été assez loin», et proposent de la continuer³.

Et maintenant?

Heureusement, on peut démontrer que de nouvelles concessions à la modernité ne seraient pas bénéfiques. Les vieux-catholiques et certaines églises protestantes, qui ont cédé sur les points susmentionnés, ne s'en trouvent pas mieux. Mais les traditionalistes catholiques et les évangéliques, qui préfèrent respecter les commandements divins plutôt que de se conformer au monde, jouissent d'une belle vitalité à tous points de vue. Sans Vatican II, l'Eglise catholique serait vraisemblablement en meilleure santé aujourd'hui⁴.

C'est pourquoi ses adversaires tiennent tant à ce qu'elle reste dans la ligne conciliaire.

Il faut comprendre les récents événements dans ce contexte. Le dernier grand adversaire de la modernité, l'Eglise catholique, avait cessé le combat après Vatican II. Or voilà qu'elle se réveille. Benoît XVI vient de porter un coup à la progression jusque-là ininterrompue de l'idéologie moderne. Il la fait même reculer. D'où le déchaînement des ennemis de l'Eglise dans les élites intellectuelles, politiques et médiatiques. Il s'agit de faire payer au pape son affront.

Comme souvent dans ces cas-là, c'est un observateur extérieur qui peut dire les choses avec le plus de clarté. Contrairement à beaucoup de ses coreligionnaires, le rabbin Yehuda Levin a refusé de critiquer le pape dans l'affaire Williamson. M. Levin, chef de l'association nord-américaine *Jews for Morality*, connue pour sa défense de la vie et de la famille, affirmait, selon le site internet LifeSite News: *«Il me semble qu'il est très important de remplir les bancs de l'Eglise catholique non pas avec des catholiques sociologiques ou de gauche, qui contribuent à détruire l'Eglise catholique et à corrompre les valeurs de l'Eglise catholique.» Cette corruption, a-t-il dit, «se propage ensuite à toutes les autres communautés religieuses dans le monde. Que fait le pape? Il essaie de ramener les traditionalistes au bercail parce qu'ils ont beaucoup de choses très importantes à apporter au bien commun du catholicisme. Maintenant, si, ce faisant, il inclut par inadvertance une personne haut placée chez les traditionalistes, et dont il se trouve qu'elle dit des choses très étranges sur l'Holocauste, faut-il pour autant jeter le bébé avec l'eau du*

→ (Suite en page 3)

TIGRIS, le fauve au repos

A mi-mars, grâce à la *Weltwoche*, l'apparition publique soudaine de TIGRIS, groupe d'engagement de la Police judiciaire fédérale créé très discrètement en 2003, a défrayé la chronique. Allait-on vers une nouvelle affaire des fiches, jadis collectionnées dans l'ombre la plus épaisse? Car de TIGRIS, le Parlement n'avait jamais vu le bout d'une griffe; sa commission de gestion ignorait tout; le Conseil fédéral n'était pas au courant; et M^{me} Widmer-Schlumpf elle-même, chef du département en cause, ne semblait pas très renseignée puisqu'elle a ordonné l'ouverture d'une enquête. Qui donc sait tout ce qui grouille dans l'animalerie fédérale?

La vigilance est de mise, car la limite des compétences de la police fédérale n'est pas toujours claire, et le Bund cherche périodiquement à étendre ses moyens d'action. On se rappelle bien sûr, entre autres épisodes, le projet de Police fédérale de sécurité, dite *Furglerpolizei* et en abrégé Fupo, qui plaçait des hommes issus des forces de l'ordre cantonales sous commandement fédéral; un référendum victorieux a anéanti en 1978 cette tentative calamiteuse. Mais ne confondons pas: la Fupo, avec plus de mille gendarmes mobilisables, était avant tout conçue comme une troupe anti-émeutes. TIGRIS, avec quatorze agents (M. Blocher a refusé d'augmenter l'effectif), relève en re-

vanche de la police judiciaire, prétendument pour accomplir des opérations spécialement risquées.

Il ne s'agit là que d'une petite partie du vaste dispositif sécuritaire fédéral. En effet, abandonnez l'illusion que la police relève exclusivement, ou quasi, des cantons. En réalité, les «fédéraux» pullulent. Il y a le Corps des gardes frontière, qui ne gardent plus les frontières dans l'«espace Schengen» et se partagent un travail largement de police ordinaire avec les gendarmeries selon des critères assez obscurs. Il y a les gardes fortifications, qui ne gardent presque plus de fortifications puisque l'armée les a abandonnées et qui forment une troupe de soldats professionnels d'élite vouée souvent à des tâches civiles. Il y a le Service fédéral de sécurité, en charge de la protection des dignitaires étrangers, des autorités fédérales, des bâtiments fédéraux, de la sécurité à bord des avions, de la coopération internationale (Europol, Interpol). Il y a enfin la Police judiciaire fédérale, dite Fedpol, dont le champ d'action s'est élargi depuis une dizaine d'années avec l'octroi de nouvelles compétences de poursuite pénale à l'Etat central: à la protection contre la fausse monnaie s'ajoute la lutte contre les réseaux internationaux de stupéfiants, contre le crime organisé et contre la «grande criminalité» (blanchiment, corruption, etc.).

Face à cette faune de trafiquants, de gangsters en vestes de cuir ou en smokings, de maffieux de toutes nationalités, sur quelles proies TIGRIS va-t-il fondre? Selon Fedpol, les flics-félins interviennent sur mandat du Ministère public de la Confédération, de l'Office des juges d'instruction fédéraux ou de l'Office fédéral de la justice dans les cas où la poursuite incombe à la Confédération et où existe un risque particulier (suspects dangereux et armés): recherche ciblée de personnes sous mandat d'arrêt international, protection des agents ordinaires de la police judiciaire fédérale lors de perquisitions dangereuses. Les opérations se font en principe en collaboration avec les forces cantonales ou locales. TIGRIS, sur demande d'un canton, peut aussi prêter main forte aux policiers cantonaux.

Alors, circulez, y a rien à voir? Justement, y a rien à voir, et c'est bien là le problème. Car s'il semble difficile de contester la constitutionnalité et la légalité de l'existence de ce groupe, sa raison d'être effective est plus que douteuse. On dénombrait, selon le *Tages Anzeiger*, cent trente interventions depuis 2003, dont l'arrestation sans histoire du follo Ulrich à Vevey et l'interpellation d'une Allemande débile mentale à Lausanne (opérations à haut risque? Si les autres sont du même genre...), soit une sortie par quinzaine pour TIGRIS et peut-être une dizaine

par année pour chaque agent. Il reste plus de deux cent jours annuels pour s'exercer au tir et y entraîner les autres agents de Fedpol.

Il existe aussi des groupes d'intervention d'élite dans plusieurs cantons (selon la NZZ, au moins un dans chacun des quatre cercles concordataires de collaboration policière intercantonale), groupes qui ne paraissent eux-mêmes pas surchargés par leurs missions de pointe (mais leurs membres ont aussi d'autres tâches). On doit en conclure que, selon toute vraisemblance, la Confédération pourrait confier aux cantons les interventions dures et supprimer TIGRIS, manifestation supplémentaire de son perfectionnisme touche-à-tout.

Plus généralement, l'examen du dispositif sécuritaire fédéral révèle que, sur les compétences en matière de maintien de l'ordre, règne un certain désordre. En théorie, il serait indiqué de reprendre tout le dossier et de limiter les compétences et les forces de la Confédération au strict nécessaire, étant entendu que l'Etat central commanderait sur l'engagement des polices cantonales. Mais l'expérience enseigne que toute réforme d'ensemble présente un grand risque d'accroissement de la centralisation. Dès lors, il vaut peut-être mieux ne pas réveiller le chat – ou le tigre – qui dort.

JEAN-FRANÇOIS CAVIN

Mgr Williamson: chapeau!

(Article repris de la *Nouvelle Revue* de mars 2009)

L'affaire de Mgr Williamson a soulevé un beau tollé dans les médias et dans les milieux ecclésiastiques. Certains ont pensé que ses propos négationnistes étaient particulièrement maladroits. Il se pourrait que son intervention ait été plutôt d'une rare habileté. Essayons d'y voir clair.

Tout a commencé avec le Concile de Vatican II convoqué par le pape Jean XXIII. Il s'agissait, face à un monde en profonde mutation, d'adapter le message et le comportement de l'Eglise catholique pour qu'elle reste en phase avec les hommes de notre temps.

Toute réforme dans une organisation humaine, qu'elle soit politique,

économique ou religieuse, provoque des tensions et assez fréquemment des ruptures. Au Concile de Vatican II, le conflit opposa les novateurs qui voulaient s'adapter à la modernité et les conservateurs atterrés par l'abandon des anciens usages et surtout des anciens principes constitutifs de leur foi. Les novateurs l'emportèrent. Battu, Mgr Lefebvre créa la Fraternité sacerdotale St-Pie X pour maintenir l'Eglise d'autrefois dans ses formes liturgiques et dans son refus résolu de la modernité. Il ne se priva pas de critiquer avec virulence la trahison de l'Eglise post-conciliaire.

Rome supporta ces attaques, espérant peut-être que la mort du prélat rebelle amorcerait la fin du mouvement: le Vatican sait qu'il a le temps pour lui. Mais Mgr Lefebvre, pour assurer la pé-

rennité de son œuvre, franchit la ligne rouge: en 1988, il consacre quatre évêques. Cet acte d'insubordination entraîne *ipso facto* l'excommunication des cinq dignitaires en cause.

Mais Benoît XVI, garant de l'unité de l'Eglise catholique, ne pouvait rester insensible au sort des traditionalistes: 150'000 fidèles, 400 jeunes prêtres ultra-catholiques, purs et durs, sans compter quelques séminaires où se forment les futurs prêtres. Des tractations longues et difficiles laissent entrevoir une réconciliation. Pour que le dialogue soit rétabli, le nouveau patron d'Ecône, Mgr Fellay, pose en préalable deux conditions:

- a) que l'ancienne messe en latin soit reconnue (ce sera fait en 2007);
- b) que l'excommunication des quatre évêques ordonnés par Mgr Lefebvre soit levée. Benoît XVI y pourvoira cette année, en janvier, à l'occasion de la semaine de prière pour l'unité des chrétiens.

Cet acte ne signifie aucunement une réintégration: Rome ne va pas demain confier une paroisse aux prêtres d'Ecône et encore moins un diocèse aux évêques invalidement consacrés. Le statut de la Fraternité St-Pie X comme celui de ses ecclésiastiques doit être clarifié et le Vatican, avec la plus grande vigilance, va s'assurer de la loyauté envers le pape de ceux qui envisageraient de servir l'Eglise catholique.

Manifestement, Mgr Williamson ne veut pas de ce dialogue. N'ayant pu convaincre les responsables d'Ecône, il décide de saboter les efforts de rapprochement. Devant une caméra de télévision, il tient des propos négationnistes. L'opinion publique s'embrase. Confondant allégrement la mesure prise avec une réintégration, on fait pression sur le pape, on l'oblige à prendre ses distances. Une première réaction est jugée insuffisante. Madame Merkel, fille de pasteur et présidente

du gouvernement allemand, en exige davantage. On soupçonne le pape des pires accointances. On assiste à un nouveau Canossa mais cette fois, c'est le Saint Père qui est humilié. La Fraternité St-Pie X est aussi touchée: Mgr Fellay, contraint de sanctionner le prélat trublion, perd lui aussi une bonne partie de son indépendance.

Mgr Williamson doit ricaner dans son coin: il a réussi à jeter le discrédit sur un pape qu'il n'aime pas. Son coup d'éclat sabote en même temps le projet de réconciliation et l'autorité du Souverain Pontife qui est contestée au sein même de l'Eglise catholique. Beau travail!

Tout comme un kamikaze qui se sacrifie en faisant sauter sa bombe, l'évêque négationniste subit les conséquences de ses propos choquants. Mais il assume: cela lui donne auprès des purs et durs de son clan l'auréole du martyr. A ceci près que dans l'ancienne Eglise dont il se réclame, le martyr n'honorait pas ceux qui sèment la pagaille parmi les croyants mais ceux qui témoignent de leur attachement indéfectible à la personne du Christ.

JEAN-PIERRE TUSCHER

L'affront de Benoît XVI à la modernité (Suite)

(Suite de la page 2) →

bain et se mettre à condamner le pape Benoît? Non, absolument pas. [...]

«Le plus important», a-t-il dit, est le travail que fait l'Eglise «pour sauver les bébés de l'avortement, et pour préserver la pensée des enfants et la pensée des jeunes, en les aidant à distinguer le bien du mal dans les questions qui concernent la vie et la famille.»

L'Eglise n'a pas à «s'adapter au monde moderne». Elle répond bien sûr aux préoccupations de son temps, mais se préoccupe surtout d'éternité.

Ceux qui, de bonne foi, avaient cru au rêve conciliaire, peuvent aujourd'hui se comporter en chrétiens adultes. Même s'il leur en a coûté de se dédire, ils doivent reconnaître cet échec. Un tri doit être opéré entre le bon grain et l'ivraie dans l'héritage de Vatican II. Les plus anciens peuvent aider les jeunes générations à renouer avec le catholicisme traditionnel. Il ne s'agit

surtout pas de se montrer nostalgique ou passéiste, mais de remettre le passé à sa place, en le considérant comme un point d'appui, non comme un obstacle à la marche de l'Eglise, en attendant le retour du Fils de Dieu fait homme.

NICOLAS DE ARAUJO

¹ Marcel Regamey, «Le rite de Pie V aboli?», *La Nation* N° 920, 31 mars 1973.

² Marcel Regamey, «Où l'autorité devient abusive», *La Nation* N° 917, 17 février 1973.

³ Tous ne se sont pas lancés dans une telle fuite en avant. Joseph Ratzinger, futur Benoît XVI, faisait partie des progressistes au Concile. Mais il refusa les excès qui s'ensuivirent.

⁴ On ne peut refaire l'histoire. Reconnaissons qu'en termes de pratique religieuse et de respect des commandements de l'Eglise, la situation pourrait difficilement être pire que ce qu'elle est aujourd'hui en Occident.

LA NATION

Rédacteur responsable:
Jean-Blaise Rochat

Rédaction et administration:
Place Grand-Saint-Jean 1
Case postale 6724, 1002 Lausanne
Tél. 021 312 19 14 (de 8h - 10h)
Fax 021 312 67 14

Internet: www.ligue-vaudoise.ch
Courriel: courrier@ligue-vaudoise.ch

Imprimerie Beck, Lausanne

Du quilquellisme

Le pronom JE est-il féminin? Et d'abord pourquoi n'existe-t-il pas de féminin de «pronom», s'agissant d'un mot qui doit jouer le rôle d'un nom absent, lequel peut être une femme? JE, comme NOUS d'ailleurs, est à la fois masculin et féminin, le genre étant déterminé par le sujet (ou la sujette?). Il en va de même pour la deuxième personne, tant au singulier qu'au pluriel, la règle, odieuse bien sûr, étant qu'il suffit d'un seul élément masculin dans le groupe pour que la forme masculine s'impose. Ainsi devra-t-on dire de belles femmes entourant un Adonis: «Qu'ils sont beaux!» Mais alors pourquoi la langue française fait-elle une distinction, bienvenue, à la troisième personne, tant au singulier qu'au pluriel? Il conviendrait, ce me semble, de l'adopter également pour les première et deuxième personnes. Si je lui (encore un pronom qui n'a pas de féminin) demande, à elle: «M'aimes-tu?», je voudrais que ce TU ne soit pas équivoque, et je ne trouve

pas de solution. Il me faut me faire à l'idée que TU, comme VOUS, comme JE et NOUS, sont des deux genres, des hermaphrodites (nom masculin, ô comble!) de la grammaire. Les partisans, et naturellement les partisans, de la féminisation du vocabulaire ont là du pain sur la planche. Madame Lyonne, vous, la *cheffe* du Département de la formation et de la jeunesse, qu'en pensez-vous? Il est vrai que vous tolérez le barbarisme de votre titre – qui n'est malheureusement pas du tout français, parce que le féminin de «chef», comme chacun sait, c'est «cheftaine», et non «cheffe». Peut-être admettrait-on encore la féminisation de «chefaillon», mais je reconnais que cette remarque manque d'élégance. Et pourquoi pas tout bonnement *Directrice* ou, comme à l'Etat du Jura, *Ministre*? Il ne suffit pas d'ajouter un e à *professeur* ou à *pasteur*, comme en dialecte québécois, pour en faire un substantif féminin; considérer qu'une faute de langage suffit à changer

de genre est bien plutôt une injure faite à ces dames. Ou bien alors il faut appeler le mâle de la pie, un *pi*, parler d'une *merle* (et non d'une *merlette*, qui est bien le nom exact), mais, surtout, dire une *rouge-gorge* si l'on veut évoquer la femelle de ce ravissant oiseau.

Notre presse paraît comme vouée à ce ridicule travers. Ne lit-on pas dans un récent papier d'Invitée à 24 heures, et dans le même paragraphe: «Que l'honneur de Dieu tienne au cœur de celles et ceux qui [...] Qu'ils ou elles sachent [...] Et qu'ils ou elles en tirent raison [...]» L'absurdité de l'idéologie féminisante ne connaît plus de bornes. C'est peut-être le général de Gaulle qui a lancé cette mode, d'ailleurs plus par galanterie que par idéologie, le jour où il s'est adressé à son peuple: «Françaises, Français...!» Et l'on peut donc se réjouir d'entendre le Président de la Confédération, à un prochain premier août, commencer son exorde dans les mêmes termes: «Suisseuses, Suisses...!»

M^{me} Calmy-Rey a inventé les *droits humains*, mais lors des grandes messes européennes elle chante certainement de tout son cœur: «*Alle Menschen werden Brüder, wo dein sanfter Flügel weilt*», ajoutant peut-être *in petto*: «...und Brüderinnen». C'eût été pourtant tellement plus simple et tellement moins ridicule de parler des droits de la personne. Et en plus c'est féminin, la personne, comme la recrue, ou l'ordonnance, termes qui désignent pourtant exclusivement des hommes. Où est l'égalité, je vous le demande? Que l'Académie introduise sans tarder le *recru*, l'*ordonnant*, et finalement le *person*.

Mais s'il faut absolument donner des gages aux féministes de tous bords, il faut alors pouvoir appeler son avocate «Chère maîtresse...» Cela permettrait à l'avocat de la partie adverse de lui rappeler la jurisprudence en citant Baudelaire: «Mère des souvenirs, maîtresse des maîtresses...»

D. L.

Revue de presse

Romandie

François Chérix vient de publier un livre: *La question romande*. Aussitôt, *l'Hebdo* du 30 avril lui déroule le tapis rouge. Chérix bénéficie d'un tapage publicitaire tel qu'aucun auteur plus sérieux ne pourrait en espérer de toute son existence. Alain Jeannot trouve cet essai «stimulant». Dans son style malheureusement trop imitable, il écrit: «(...) il faut sans cesse s'interroger (...) sur ce qui fonde le modèle helvétique. Sur les richesses et les pièges du fédéralisme. Sur les qualités et les fragilités de cette Suisse romande parfois prisonnière de ses paysages. Redécouvrons-la pour mieux la redessiner. C'est l'heure!»

C'est donc parti pour une vingtaine de pages tournant autour du bouquin de Chérix, qualifié par Jacques Pilet, appelé en renfort, d'«indispensable». Le forum des 100 organisé par *l'Hebdo* est consacré à «la Suisse romande en questions». Ce thème fait le bonheur des people, des géographes, des sondeurs, des informaticiens, des cartographes, entre autres d'un certain Pierre Dessemontet, fondateur d'une entreprise qu'on nous décrit comme «spécialisée dans les questions d'analyses spéciales». Tous sont payés pour examiner «ce désir de Suisse romande qui monte» et ausculter «les décideurs qui rêvent de fusion de cantons» ou de régions aux contours et aux pôles sans cesse mouvants, de l'arc lémanique au super canton de l'arc jurassien...

Comme d'habitude, Mix et Remix sauve l'honneur: son dessin montre un professeur qui déclare: «Je suis pour la création d'une seule grande commune dans un seul grand canton dans un seul grand pays dans...»; et de la pointe de sa baguette, il désigne une carte où figure la grande commune Terre.

Il faut néanmoins constater que le «petit ventilateur» Chérix n'ébouriffe plus grand monde, à part Alain Jeannot...

Le premier mai, Thierry Meyer dans *24 heures* et Peter Rothenbühler dans *le Matin* se moquent de la prose che-

rixienne. Pascal Broulis, qui reste attaché à son Canton, déclare quant à lui dans *l'Hebdo*: «*La question de l'identité a été trop souvent négligée, et pourtant, elle demeure envers et contre tout parmi les préoccupations importantes de la population*», et aussi: «*Les cantons, proches de leur population et de leur économie, sont plus que jamais capables de revitaliser le fédéralisme. A une nouvelle structure générale, je privilégie les alliances intercantionales et les accords ad hoc, construits sur des intérêts communs et des projets concrets*». Dans *24 heures*, il ajoute: «*Une gouvernance romande? Aucune chance!*», il ne faut pas «ouvrir un débat sur une idée qui n'a aucun avenir...»

Malgré les Romands que *l'Hebdo* dépeint comme «ouverts, tolérants, plus à gauche», le socialiste Chérix devra trouver une nouvelle marotte pour se faire valoir.

J. P.

Particularités

A propos des cantons et de leurs institutions politiques propres, Anne Fournier rappelle dans *le Temps* du 25 avril ces mots de Napoléon prononcés en 1805 «*Ce sont ces formes de gouvernement qui vous distinguent dans le monde, qui vous rendent intéressants aux yeux de l'Europe. Sans ces démocraties, vous ne présenteriez rien que ce que l'on trouve ailleurs; vous n'auriez pas de couleur particulière; songez à l'importance d'avoir des traits caractéristiques*».

J. P.

Antiracisme

Pour lutter contre le racisme, nous disposons déjà de la LICRA, de la CICAD, du Centre Martin Luther King et de l'Association contre le racisme-ACOR-SOS Racisme. *Lausanne-Cité* du 29 avril nous apprend que trois jeunes femmes de Renens ont fondé le MLCR (Mouvement de Lutte Contre le Racisme). Selon ces sympathiques demoiselles, toutes de race blanche selon la photo (est-ce bien respec-

teux de la diversité ethnique de Renens?), aucune association «n'a encore pris en charge la problématique dans sa globalité (...) créer un mouvement antiraciste actif leur est dès lors apparu comme une nécessité». «Actif»? Ce n'est pas gentil pour les confrères...

Nous ne savons pas si «nous assistons un peu partout au renforcement des politiques racistes», disons que ça ne saute pas aux yeux, mais l'antiracisme a le vent en poupe. Sartre disait que l'antisémitisme crée le juif. Si Mlles Garcia, Bovet et Détraz ne trouvent pas assez de racistes, gageons qu'elles sauront en inventer, car l'antiraciste aussi crée le raciste.

J. P.

Stress nous stresse

Le rappeur blanc Stress est ce que feu Philippe Muray aurait appelé «un rebelle de confort». Chanté par les médias romands unanimes, payé par la COOP pour des clips écologistes, l'omniprésent Suisse d'origine estonienne lutte pour le bien, c'est-à-dire contre Blocher. Un lecteur neuchâtelois de *l'Hebdo*, M. Yves Pillard, n'est pas sensible à cet activisme. Il le dit

avec un certain talent dans le courrier des lecteurs du même magazine (30 avril):

[...] Je trouve hallucinant la place que nos médias font au rappeur Stress. Un type «engagé» nous dit-on.

Etre contre l'UDC, contre la pollution de la planète et donner dans le genre musical du moment: le rap. Quel courage!

Ceci tout en faisant de la pub pour Coop... Quel courage!

Avoir une affiche pour promouvoir son disque avec une image de banquier voleur et un type qui ressemble à Bush. En cette période de crise, quel courage!

La Suisse a peut-être le rebelle qu'elle mérite estampillé Coop Naturaplan. Quel dommage!

Il me semble qu'il est difficile d'être plus conformiste et politiquement correct que cela. Quel dommage!

Prochainement, Migros devrait nous sortir une rappeuse labellisée M-Budget qui sera certainement contre la guerre, contre les enfants maltraités et contre les nuages qui cachent le soleil. Ceci, avec le même soutien bienveillant des médias romands. [...]

J. P.

Le Coin du Ronchon

Fin de la piraterie, renouveau du secret bancaire, juste mort du cochon

On parle beaucoup, ces temps-ci, des pirates qui attaquent les navires au large des côtes somaliennes. On en parle surtout en Suisse. Notre armée ne devrait-elle pas protéger les bâtiments battant pavillon helvétique? Ne devrions-nous pas participer à la flotte internationale chargée d'assurer un «couloir sécurisé»? Une telle participation violerait-elle notre neutralité? Serait-elle au moins utile ou s'agirait-il seulement de jouer au paillason (maritime) devant la communauté internationale?

La Nation a la réponse à ces questions! Une authentique conception globale. Une stratégie *win-win*. Raisonnons: puisque les soldats suisses, nous dit-on, ne sont pas préparés aux combats sur mer, il faudrait donc que nous menions une opération terrestre. Nous pourrions ainsi envahir et occuper militairement le territoire de la Somalie, l'annexer et en faire un vingt-septième canton suisse dont la côte serait pacifiée et d'où toute

piraterie aurait disparu. Cela nous vaudrait pour le moins une grande reconnaissance de la communauté internationale et la Suisse aurait alors beau jeu d'exiger qu'on lui fiche la paix sur les questions de secret bancaire et de fiscalité. Mieux: nous pourrions faire de la Somalie un véritable paradis fiscal – un vrai paradis paradisiaque comme le plus opaque des paradis fiscaux anglo-saxons. Ou former nos soldats afin qu'ils puissent attaquer et séquestrer les navires marchands naviguant au large de «nos» côtes, afin de réclamer des rançons. La Suisse deviendrait plus riche qu'aujourd'hui et la Somalie aussi. Que demander de plus?

L'aspect le plus subtil de ce nouvel axe fort de notre politique étrangère est qu'il ne résout absolument pas le non-problème de la grippe porcine, évitant ainsi de priver nos journalistes¹ de leur sujet de dissertation quotidienne.

LE RONCHON

¹ («une certaine presse»)

Votations fédérales du 17 mai

Article constitutionnel «Pour la prise en compte des médecines complémentaires»:

Introduction de données biométriques enregistrées électroniquement dans le passeport suisse et dans les documents de voyage:

NON
OUI